|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 43ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXEMEN DE LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME EN FRANCE**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

***Projet, Vérifier au prononcé Genève, 1ER MAI 2023***

 ***09h 00-12h30***

**Monsieur le Président**,

Le Togo félicite la France pour son engagement historique en faveur de la promotion et de la protection des droits humains, aussi bien sur le plan national, régional qu’international, y compris la mise en œuvre par le pays de la plupart des recommandations acceptées lors de son précédent passage à l’EPU.

Ma délégation salue également la participation active de la France à l’élaboration de tous les Instruments internationaux chargés de la promotion et de la protection des droits humains, y compris le Conseil des droits de l’homme et le Mécanisme de l’EPU.

Toutefois, la promotion et la protection des droits de l’homme étant une quête perpétuelle, le Togo, dans un esprit de dialogue constructif, recommande à la France ce qui suit :

* Procéder au renforcement de l’action de l’Etat en vue de mettre un terme aux pratiques discriminatoires dont sont victimes les Personnes d’ascendance africaines dans plusieurs domaines, y compris notamment par une plus grande représentation, sur la base de la méritocratie, dans les sphères politique et médiatique.
* Entamer les démarches nécessaires auprès de l’Union Européenne (UE) en vue de la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Le Togo souhaite à la France, pour terminer, un examen couronné de succès.

**Je vous remercie !**